

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 9
Nombre de Votants : 11
Date de la convocation : 18 SEPTEMBRE 2024
Date de publication : 18 SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié le 27/09/2024
ID : 073-217302785-20240924-2024_46-DE



Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du VINGT-QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Rencontre (Arrêté municipal A2024_7 du 14/06/2024), sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves et Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée.

Absents : Mme CORVAL Corinne
Mme RANCUREL Marie-France
Mme NEYROUD Aurélie

procuration à Mme BORONAT Virginie
procuration à M PELLISSIER Mathieu

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné secrétaire.

OBJET : PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DU STADE EN LED

M. le Maire expose que les projecteurs du stade sont vétustes et que ce type de luminaires ne sera bientôt plus commercialisé, ce qui pose problème en cas de panne.
Il est ainsi envisagé de les remplacer par des luminaires LED.
La Fédération Française de football impose une norme d'éclairage moyen à 150 lux pour financer les travaux.
Des financements auprès de la Région AURA et de l'Etat, via l'agence nationale du sport, peuvent être sollicités.
Le montant estimatif des travaux est de 49 480 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de rénovation de l'éclairage du stade en LED et son montant estimatif,
- **AUTORISE** M le Maire à demander des financements auprès de la Fédération Française de Football, l'Etat et la Région AURA,
- **DIT** que le projet sera proposé au budget primitif 2025 si le plan de financement est réalisable.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire



M. MARTINATO Jean-Marc
Secrétaire de séance